



REGLEMENT OFFICIEL DE LA COMPETITION

1. STAFF

Le **chef juge**, secondé par 5 juges et un directeur de terrain, est garant de la compétition dans sa généralité, il doit :

- Superviser tout le personnel et les nommer à leurs rôles.
- Gérer tous les processus et opérations de notation.
- Diriger le briefing général de la compétition et tout débriefing.
- Décider quand la compétition commence et se termine pour la journée.
- S'assurer que les résultats provisoires sont compilés et affichés pour que les concurrents puissent les voir.
- S'assurer que l'ingénieur du son dispose de toute la musique requise pour les ballets des concurrents.

Le directeur de terrain est responsable de l'espace de vol, des pilotes et des juges, pendant les épreuves et statue sur les questions de vols dangereux et :

1

- S'assurer qu'un ou des concurrents sont accompagnés, sur le terrain, d'un ou plusieurs ramasseurs. (Maximum 3)
- Mesurer la vitesse du vent et aviser le/les concurrents.
- Ordonner au/aux concurrents de s'arrêter en cas de violation des règles de sécurité.
- Avertir le/les concurrents de la proximité des limites du terrain.
- Prendre les mesures appropriées en cas d'éventuel problème de sécurité.
- Surveiller la durée du ballet du/des compétiteurs.
- Annoncer le temps à la demande du/des concurrents.
- Informer les juges si le/les concurrents dépassent le temps maximum.
- Informer les juges si le/les concurrents n'atteignent pas le temps minimum.
- Informer le/les concurrents lorsque les juges sont prêts.
- Demander à la sono de lancer la musique.
- S'assurer que le/les prochains concurrents sont admis sur le terrain dès que possible après la fin du précédent.
- Aider le/les concurrents à leur demande.



Le juge évalue les performances et attribue une note de 10 points (maximum) à chaque concurrent.

Chaque ballet est jugé par au moins 6 juges.

- **3 pour la chorégraphie**, comptant pour 50% de la note finale.

La chorégraphie est l'interprétation de la musique choisie, et se remarque par une relation étroite entre la prestation et la musique du début à la fin. La routine devrait interpréter les variations de la composition musicale.

Les éléments composant le contenu sont pris en considération, le dynamisme, le tempo, l'humeur, le rythme, l'originalité, la créativité, la variété, la complexité, et la pertinence de tout trick, également.

- **3 pour la technique**, comptant pour 50% de la note finale.

La technique est la mesure de l'habileté du/des compétiteurs dans le vol.

Prise en considération du contrôle, de la complexité, l'utilisation de la fenêtre de vent, qualité de toutes les manœuvres ou tricks.

- Pour les catégories multilignes, les effets propres aux spécificités des multilignes sont pris en considération.

- Pour les paires et les équipes, le timing et l'espacement sont importants.

2. TERRAIN, FORME ET DIMENSIONS

Le terrain de compétition est un carré, dont les dimensions minimales sont les suivantes :

- Équipes 90 x 90 m

- Paires 80 x 80 m

- Individuels 70 x 70 m

3. ORGANISATION SORTIE / ENTREE

Les compétiteurs ne peuvent pénétrer dans le terrain que sur invitation du directeur de terrain. De même, ils quittent le terrain et se dirigent au plus vite vers l'aire de sortie après y avoir été invité par le directeur de terrain en libérant l'espace de leur matériel.



Pour un gain de temps et de place, le directeur de terrain organise le terrain lors des réunions préparatoires.

4. TIRAGE DES ORDRES DE PASSAGE

Pour chaque épreuve, l'ordre de passage doit être déterminé et annoncé avant le début de l'épreuve.

Ce tirage a lieu, avant la compétition, en présence des capitaines d'équipes nationales, du chef juge et de l'organisateur. Celui-ci sera fait en direct sur écran, via une "roue aléatoire électronique" où figure chaque pays représenté, une fois le pays sélectionné, il disparaît de la roue.

5. TEMPS DE PREPARATION

- Equipe 4 minutes
- Paire 3 minutes
- Individuel 3 minutes

6. DEPOT DES MUSIQUES

La méthode préférée de soumission de la musique pour les représentations de ballet est par courrier électronique, en pièce jointe, envoyée à l'organisateur de la compétition ou à une autre personne désignée, 15 jours avant la compétition !

Aucun changement, modification ou ajout possible, 48h avant le début de prestation.

En dehors de ce processus en amont, les compétiteurs peuvent apporter leur musique sur un support USB key au format mp3, nommé, titré et qualifié par force de vent (au cas où). La qualité de tout enregistrement musical est, à tout moment, de la responsabilité du compétiteur.

7. DISQUALIFICATIONS ET APPELS DE LA DÉCISION

Un/des compétiteurs peuvent être disqualifiés de la compétition, notamment dans les circonstances suivantes :

- Un manquement aux règles de sécurité,
- Une conduite antisportive,
- Une violation grave des règles ou des directives, à la discrétion du **Conseil de Surveillance**

La disqualification est prononcée par le chef juge (de compétition) pour donner suite à un signalement de la part de n'importe quel acteur de la compétition (juge, pilote, directeur de terrain, organisateur...).



8. CODE DE DEONTOLOGIE

Tous les pilotes de cerf-volant acrobatique sont tenus de respecter les plus hauts standards de conduite et de professionnalisme.

- Les pilotes et les juges doivent se présenter, aux réunions préparatoires, sur le terrain, avec une tenue soignée et appropriée,
- Respecter scrupuleusement les horaires prévus pour leur passage
- Se conformer pleinement aux décisions et instructions du jury.

Chaque pilote s'engage à défendre les principes d'équité, d'intégrité, de ponctualité et de respect mutuel, contribuant ainsi à la crédibilité et à l'image positive du cerf-volant sportif à l'échelle internationale.

Tout comportement portant atteinte à ces valeurs ou manifestant un manque de respect envers les officiels pourra entraîner des sanctions disciplinaires, incluant des pénalités de points ou une disqualification.

9. CONSEIL DE SURVEILLANCE

4

Composé de l'organisateur, de l'ensemble des capitaines d'équipe, du directeur de terrain et du chef juge. Il statuera sur les pénalités (-1 à -5 sur la note rapportée à 100) ou la disqualification, s'il y a lieu.

10. PLAGES DE VENT

Entre 5 et 40 km/h pour toutes les catégories

11. WINDCHECK

La règle du vent, appelée Wind Check : la vitesse du vent doit être comprise entre 5 et 45 km/h. Le/la pilote, la paire ou l'équipe peut demander un Wind Check au directeur de terrain au début de sa prestation, pendant le temps de préparation. Si le directeur confirme que le vent est bon, le/la pilote, la paire ou l'équipe peut décider alors de commencer. Une fois qu'ils ont commencé la prestation, ils doivent la terminer, même si le vent passe au-dessus ou en dessous des limites. Un seul Wind Check est autorisé par prestation



12. DUREE DES BALLETS

Si la performance ne respecte pas le temps minimum requis, elle est considérée comme non présentée.

Si la performance dépasse le temps maximum autorisé, les juges notent la performance uniquement jusqu'à la marque de temps maximum et ignorent toute activité après.

- Durée minimum 2 minutes
- Durée maximum 5 minutes

13. NOTATION ET SCORES

Les juges utilisent une web application pour la notation des ballets, le rafraichissement de la page est de 0.0001 sec pour un direct parfait.

Chacun peut prendre connaissance des résultats via un QR code fourni avant le début de la compétition.

L'application affiche en temps réel, qui est sur le terrain, son identité et la biographie que le/la pilote, paire ou équipe aura fourni. Ainsi que les juges et directeur de terrain.

5

Chaque pays est représenté par des pilotes, évoluant dans des catégories différentes. Il y a deux rounds, et dans chaque round, pour chaque pays, la moins bonne performance des six catégories est retirée.

Catégories :

- Deux lignes
 - Individuel
 - Paire
 - Equipe
- Multiligne
 - Individuel
 - Paire
 - Equipe



La note du premier de chaque catégorie est normalisée à 100, et la note des autres pilotes dans cette même catégorie est calculée proportionnellement, selon la formule : (note du participant / note du premier) x 100. Ce système garantit que le premier de chaque catégorie obtient toujours la note maximale, et que le classement reflète de manière équitable les performances relatives des autres pilotes

Exemple :

- 1ère place ; $8,5 = 100$
- 2nd place ; $8,1 = 8,1 / 8.5 \times 100 = 95$
- 3rd place ; $7,9 = 7,9 / 8.5 \times 100 = 93$

14. CONDITIONS METEO EXTREMES

6

Pour des raisons de sécurité, une épreuve ou une compétition peut être interrompue en raison de conditions météo défavorables ou dangereuses. La décision est prise en concertation par le **Conseil de Surveillance**